



Académie de Nantes

**Concours de Recrutement
des Professeurs des Ecoles
(C.R.P.E.)**

**Rapport du jury
Session 2008**

Règlement du concours

On se référera utilement à l'Arrêté ministériel modifié du 10 mai 2005 (NOR : MENP0800879A), et à la note de service n°2006-103 du 21/06/2006 (B.O.E.N. spécial n°6 du 13 juillet 2006).

Eléments statistiques 2008

CONCOURS	Nb inscrits	Nb de présents	Note du dernier admissible /160	Nb d'admissibles	Note du dernier admis liste principale /280	Nb postes = Nb admis sur liste principale	Note du dernier inscrit sur liste complémentaire /280	Nb de candidats admis sur liste complémentaire
Ext public	3804	2173	92	1008	189.00	386	179.50	145
Ext public spécial breton	1	0	/	0	/	1 (non pourvu)	/	/
Ext privé	<u>1066 :</u>	<u>593 :</u>		<u>336 :</u>		<u>209 :</u>		
Cerp1 : 44	467	246	78	136	167.75	65	165.00	5
Cerp2 : 49	327	192	72.25	123	149.25	92	146.00	5
Cerp3 : 85	272	155	74.25	77	151.00	52	147.50	4
2 nd int privé	<u>184 :</u>	<u>108 :</u>		<u>84 :</u>		<u>36 : 30</u>		
Scir1 : 44	109	78	61	67	159.37	<u>pourvus</u>	142.50	16
Scir2 : 49	35	15	61	7	146.00	25		
Scir3 : 85	40	15	61	10	155.25	8 – 2 admis 3	145.50	2
3 ^{ème} ext public	334	119	92	37	198.25	13	185.75	7
Total	5389	2993	/	1465	/	645 postes 638 pourvus	/	184

Répartition des candidatures entre dominantes (épreuves d'admissibilité).

CONCOURS	FRANCAIS	MATHS	Dominante HG	Dominante SC
2nd concours interne privé	168	168	82	86
Externe public	3798	3798	2067	1731
Externe privé	1063	1063	564	499
Externe public spécial breton	1	1	1	0
3^{ème} concours public	333	333	166	167
TOTAL	5363	5363	2880	2483

Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles- session 2008

Répartition des admissibles selon les options choisies

Concours externe public

Département	TOTAL Admissibles	Entretien	Littérature de jeunesse	% littérature	Musique	% musique	Arts visuels	% arts visuels	Langue vivante étrangère						E.P.S.				
									Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Portugais	Arabe	1500 m	% course	Danse	% danse	Entretien
44	397	397	227	57,18	109	27,46	61	15,37	23	322	49	2	1	0	304	76,57	93	23,43	397
49	197	197	128	64,97	42	21,32	27	13,71	10	152	33	2	0	0	138	70,05	59	29,95	197
53	101	101	62	61,39	19	18,81	20	19,80	3	83	14	0	1	0	71	70,30	30	29,70	101
72	197	197	117	59,39	32	16,24	48	24,37	6	169	20	2	0	0	145	73,60	52	26,40	197
85	116	116	90	77,59	13	11,21	13	11,21	1	86	29	0	0	0	91	78,45	25	21,55	116
TOTAL	1008	1008	624	61,90	215	21,33	169	16,77	43	812	145	6	2	0	749	74,31	259	25,69	1008

Département	TOTAL Admissibles	Langue vivante étrangère facultative													
		Allemand	% all.	Anglais	% Angl.	Espagnol	% Esp.	Italien	% italien	Portugais	% port.	Arabe	% arabe	Breton	% breton
44	397	19	4,79	36	9,07	52	13,10	5	1,26	0	0,00	0	0	0	0,00
49	197	5	2,54	16	8,12	22	11,17	7	3,55	0	0,00	0	0	0	0,00
53	101	5	4,95	7	6,93	6	5,94	5	4,95	1	0,99	0	0	0	0,00
72	197	7	3,55	13	6,60	13	6,60	0	0,00	1	0,51	0	0	0	0,00
85	116	4	3,45	13	11,21	14	12,07	0	0,00	0	0,00	0	0	0	0,00
TOTAL	1008	40	3,97	85	8,43	107	10,62	17	1,69	2	0,20	0	0	0	0,00

Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles- session 2008

Répartition des admissibles selon les options choisies

3e Concours public

Département	TOTAL Admissibles	Entretien	Langue vivante étrangère						E.P.S.				
			Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Portugais	Arabe	1500 m	% course	Danse	% danse	Entretien
44	20	20	2	16	2	0	0	0	15	75,00	5	25,00	20
49	5	5	0	3	1	1	0	0	5	100,00	0	0,00	5
53	0	0	0	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0
72	10	10	0	9	1	0	0	0	7	70,00	3	30,00	10
85	2	2	0	2	0	0	0	0	2	100,00	0	0,00	2
TOTAL	37	37	2	30	4	1	0	0	29	78,38	8	21,62	37

Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles- session 2008

Répartition des admissibles selon les options choisies

Concours externe privé

Département	TOTAL Admissibles	Entretien	Littérature de jeunesse	% littérature	Musique	% musique	Arts visuels	% arts visuels	Langue vivante étrangère						E.P.S.				
									Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Portugais	Arabe	1500 m	% course	Danse	% danse	Entretien
44	136	136	80	58,82	33	24,26	23	16,91	6	109	21	0	0	0	92	67,65	44	32,35	136
49	123	123	62	50,41	27	21,95	34	27,64	5	105	13	0	0	0	109	88,62	14	11,38	123
85	77	77	40	51,95	21	27,27	16	20,78	0	70	7	0	0	0	59	76,62	18	23,38	77
TOTAL	336	336	182	54,17	81	24,11	73	21,73	11	284	41	0	0	0	260	77,38	76	22,62	336

Département	TOTAL Admissibles	Langue vivante étrangère facultative											
		Allemand	% all.	Anglais	% Angl.	Espagnol	% Esp.	Italien	% italien	Portugais	% port.	Arabe	% arabe
44	136	6	4,41	10	7,35	14	10,29	4	2,94	0	0	0	#DIV/0!
49	123	8	6,50	10	8,13	14	11,38	0	0,00	0	0	0	#DIV/0!
85	77	4	5,19	2	2,60	17	22,08	0	0,00	1	1,2987	0	#DIV/0!
TOTAL	336	18	5,36	22	6,55	45	13,39	4	1,19	1	0,29762	0	#DIV/0!

FRANCAIS

1. Remarques d'ordre général

- Le sujet, qui portait cette année sur la production d'écrits au cycle 2, présentait une cohérence étroite entre la synthèse et la question complémentaire. L'exercice de grammaire relevait principalement de la question de cours ; on pourra noter cependant que quelques rares candidats ont effectué une transition pertinente avec le corpus de la synthèse.

Le traitement de ce sujet, facile d'accès, a été globalement réussi. Ce constat découle également de la préparation réelle des candidats à l'épreuve, la majorité ayant assuré une gestion appropriée de leur temps pour garantir l'équilibre de traitement de chacun des trois exercices. L'aisance de traitement de sujet a été également perçue, dans la plupart des copies, par la réalisation des questions dans l'ordre chronologique.

Il est utile de rappeler qu'une copie dans laquelle les différentes composantes de l'épreuve ont été réalisées avec la même attention et le même souci de bien faire est fortement appréciée par les correcteurs.

- Les copies, dans l'ensemble, reflètent un effort de présentation ainsi qu'une organisation cohérente. Il est évident que la majorité des candidats a intégré la nécessité d'accorder le soin indispensable pour faciliter la lecture des correcteurs qui peuvent ainsi se concentrer sur le contenu. Le jury regrette cependant le nombre encore trop important de copies présentant une qualité d'écriture médiocre, difficilement lisible.

Il est essentiel de rappeler aux futurs candidats l'influence incontestable d'une copie calligraphique ment soignée et suffisamment aérée. Pour cela, il conviendra d'assurer :

- ***Un entraînement régulier à la graphie pour contrôler la lisibilité de son écriture***
- ***Un espacement suffisant des lignes de son devoir***
- ***L'utilisation d'un outil scripteur adéquat en privilégiant l'encre noire plutôt que la bleue (les copies difficilement lisibles étant majoritairement écrites dans cette couleur)***

- La plupart des correcteurs a eu le sentiment d'une dégradation de la maîtrise de l'écrit par rapport aux deux dernières années. Un nombre important de copies s'est vu appliquer un retrait de points en raison des fautes d'orthographe (d'usage ou grammaticales) qui allaient le plus souvent de pair avec une syntaxe défailante. Il est à noter, de plus, une baisse accrue de la qualité d'expression, confuse et malhabile, dans un certain nombre de copies.

Il est conseillé aux candidats fragiles en expression écrite de s'entraîner à écrire le plus souvent possible et de surveiller la tenue syntaxique et orthographique de leur production ; essentiellement par égard pour la fonction sollicitée car la maîtrise correcte de la langue française écrite représente une des conditions minimales pour enseigner.

2. Remarques relatives à la note de synthèse

- Le corpus proposé avait pour caractéristique principale un consensus évident des trois textes. De plus, la consigne du sujet a majoritairement induit un plan en deux parties décrivant, en premier, les compétences nécessaires pour la production d'écrit au cycle 2 puis, en second, les situations d'apprentissage à mettre en place pour permettre aux élèves de les acquérir. Le jury a donc été confronté à des productions uniformes car peu de candidats ont fait le choix de se distinguer en proposant un plan original à partir d'une réelle problématique. Ces derniers ont été valorisés lorsque l'organisation et le développement se sont avérés pertinents et en cohérence avec le corpus.

Il est conseillé aux prochains candidats, si le corpus est constitué d'extraits d'ouvrages pédagogiques et d'un extrait des programmes (comme c'est souvent le cas) de ne pas situer sur le même plan le dernier document car il n'a pas la même valeur ni le même statut que les autres.

De plus, lorsque le consensus des documents est évident, il est déconseillé de rechercher absolument des contradictions. Cette démarche, vue dans quelques copies, a conduit les candidats concernés à faire des erreurs et des contresens pénalisants.

Enfin, il est rappelé (comme dans les rapports précédents) que la question posée ne constitue pas une problématique, il est donc attendu soit une reformulation soit la construction d'une problématique originale.

- Dans l'ensemble, la méthodologie de la synthèse semble acquise par la majorité des candidats mais il est indispensable d'accorder plus d'attention aux règles de composition en évitant les marques d'énonciation propres à la dissertation (l'emploi du « nous » ou du « je » est proscrit) et en hiérarchisant les idées pour mettre en valeur leur mise en tension. Le jury remarque avec satisfaction la rareté des commentaires personnels.
- Il a été constaté que la lecture des textes du corpus ne faisaient pas l'objet d'une lecture suffisamment attentive, ce qui a entraîné parfois une omission d'idées essentielles (la fonction de communication de l'écrit par exemple) ou des contresens liés à une mauvaise utilisation, voire mauvaise compréhension, du lexique (encoder/orthographier, par exemple). La lecture superficielle a également conduit à ne pas suffisamment mettre l'accent sur les points saillants de l'activité d'écriture au cycle 2 et ainsi sous-estimer les difficultés de la tâche d'écriture pour un élève de ce niveau.
- Le développement a été inégal selon les copies : le plus souvent, les correcteurs ont constaté un déséquilibre des parties, celle sur les situations étant plus développée et mieux maîtrisée que le traitement des compétences beaucoup plus confus car ces dernières n'étaient pas toujours bien identifiées ni caractérisées (ou confondues avec difficultés et obstacles).

Il est attendu un plan structuré autour d'une logique d'idées, ce qui implique une rigueur de pensée. Les candidats ont donc intérêt à accorder un temps suffisant à la construction du plan en veillant à l'articulation logique entre les textes pour éviter la juxtaposition des éléments sans réelle mise en tension.

- Les conclusions, quand elles étaient présentes, sont souvent faibles et peu pertinentes. Elles présentent plus une redondance de l'introduction qu'une réelle ouverture sur une autre perspective ou un lien effectif avec les autres éléments du sujet. Ainsi, il aurait été pertinent d'assurer le lien avec la question complémentaire. Les rares candidats qui l'ont fait ont été valorisés.
- Les correcteurs ont été confrontés à des synthèses parfois trop longues, manquant de concision et truffées de nombreuses répétitions, voire de paraphrases. Ces défauts alliés à une absence de guidage (par manque de connecteurs, de transitions) nuisent à la lecture et ont une incidence sur la notation.

Les candidats pourront alléger leur production en évitant la répétition des formules du type : « comme le précise le texte... » ou « comme le soulignent les auteurs... ».

Critères de correction (Barème de 8 points)

⇒ Critères de réussite (7 points) :

- Introduction conséquente avec caractérisation de l'idée principale de chacun des textes
- Développement équilibré et organisé
- Guidage du lecteur assuré par des transitions, des phrases annonces, une identification des sources et des articulations logiques
- Reformulation des idées
- Présence des points essentiels des textes :
 - Complexité du processus d'écriture pour le cycle 2 (liée à la double gestion de l'encodage et de l'invention)
 - Nécessité d'une fragmentation des tâches pour franchir les obstacles (imposant régularité et durée)
 - Accompagnement précis et vigilant du maître (mobilisant oral, lecture et inscription dans un projet)

⇒ Indicateurs d'excellence (1 point) :

- Réorganisation autour d'une problématique
- Présence d'une conclusion pertinente

⇒ Pénalisations :

- Synthèse non terminée
- Paraphrases et juxtaposition de citations ou succession de résumés
- Syntaxe défailante
- Longueur démesurée (la consigne précisant que la synthèse doit faire environ 3 pages)

3. Remarques relatives à la question de grammaire

- Le traitement hétérogène de cette question a distingué nettement les quelques candidats maîtrisant bien les notions (ayant organisé leur propos de manière étayée à l'aide d'un vocabulaire précis) de ceux s'appuyant sur des connaissances approximatives (qui ont fait un simple relevé commenté). Dans l'ensemble, la connaissance globale de la question reste assez limitée : la reconnaissance des temps est satisfaisante (hormis quelques confusions sur « dit-il » identifié comme un présent alors qu'il s'agissait d'un passé simple) mais l'analyse manquait de finesse. Il a, de plus, été relevé des erreurs reflétant le manque de maîtrise des notions, notamment dans l'association de l'opposition actions longues / actions brèves avec la notion de plan (1^{er} plan et arrière plan).
- Plusieurs candidats ont privilégié l'inventaire chronologique des verbes ; ce choix ne permettait pas de dégager les éléments de manière structurée. Le jury attendait clairement les deux niveaux d'analyse suivants :
 - Alternance imparfait / passé simple
 - Distinction discours / récit (qui a été bien perçue dans la majorité des copies)Il aurait été préférable de classer les verbes en fonction de l'organisation temporelle ; ceci aurait permis, de plus, d'éviter les redondances et de gagner du temps.
- Dans quelques rares copies, le jury a apprécié le lien effectif avec le sens du texte (ou les intentions de l'auteur) pour dépasser ainsi la simple restitution de cours.
- La notion de futur périphrastique (« On va voir ce qu'on va voir » ; « je vais lui tendre un piège ») a été peu relevée par les candidats. Les copies dans lesquelles il en était fait mention, de façon pertinente, ont été valorisées.

Pour les futurs candidats, le jury insiste sur la nécessité :

- D'une organisation hiérarchisée des réponses (le relevé linéaire, dans ce cadre, ne s'est pas révélé judicieux).
- D'une contextualisation des réponses et d'une analyse précise, reflète de bases théoriques solides.
- D'une lecture complète de la consigne. Les candidats qui ont effectué le travail de relevé et d'analyse sur l'ensemble du texte, et non sur la seule partie demandée, ont été sanctionnés.

Critères de correction (Barème de 4 points)

⇒ Critères de réussite :

- Relevé des temps avec dénomination correcte et exemples pertinents
- Perception des différents systèmes énonciatifs (discours / récit)
- Expression des alternances imposant des temps différents :
 - Imparfait / passé simple (importance des actions)
 - Temps du passé / autres temps (distinction récit / paroles rapportées)
- Commentaire argumenté et organisé

⇒ Indicateurs d'excellence :

- Organisation claire et lisible
- Pertinence et finesse de l'analyse
- Mention exacte du futur périphrastique

⇒ Pénalisation :

- Etude sur l'ensemble du texte au lieu du seul paragraphe précisé dans la consigne

4. Remarques relatives à la question complémentaire

- A l'inverse des années précédentes, la question complémentaire ne sollicitait pas une proposition d'activités pédagogiques (exercice souvent peu réussi). Elle permettait ainsi d'apprécier le regard porté par les candidats sur des productions d'élèves ; la mise en lien avec le corpus de la synthèse était, à ce titre, significative.
- Dans l'ensemble, l'épreuve est globalement réussie mais sans être excellente. Le traitement est resté généralement très descriptif et l'analyse réduite. Le jury a pu noter parfois des confusions entre les situations d'apprentissage et les productions des élèves. Ce constat reflète le manque de connaissances théoriques et de vocabulaire spécifique. Comme pour la question de grammaire, il y a eu un décalage important entre les candidats capables de manifester un sens de la situation pédagogique et ceux qui en restent au simple traitement du dossier.
- Dans de nombreuses copies, les correcteurs ont constaté des répétitions dans les réponses aux trois questions (le rôle de l'oral essentiellement) ou des erreurs de placement (pour exemple, l'appui sur le texte de référence a été de nombreuses fois cité comme réponse à la question (a) alors qu'il constituait un élément de réponse de la question (b)). Les éléments utilisés ne sont pas erronés mais insuffisamment hiérarchisés et argumentés.
- Les consignes n'ont pas suffisamment été analysées pour elles-mêmes. Ainsi pour la question a (caractéristiques de la situation d'écriture) et b (aides utilisées), l'entrée choisie par plusieurs candidats a été l'analyse du travail de groupe sans toutefois en dégager les illustrations évidentes :
 - L'échange tacite des rôles
 - La réelle coopération entre les élèves
 - Le maintien dans la tâche

- La référence au corpus est largement absente dans de nombreuses copies (alors qu'elle était explicitement demandée dans la consigne). De plus, rares sont les candidats qui ont su illustrer, de manière pertinente, leur analyse de la production des élèves par des éléments extraits des textes de la synthèse.
- Certains commentaires, rares heureusement, ont interpellé le jury quant à la représentation des candidats sur les capacités d'un élève de CP (qui, de plus, se trouvaient en total décalage avec les textes du corpus de la synthèse). Dans le même ordre d'idées, certains candidats ont exprimé des critiques, hors de propos, sur les choix pédagogiques de l'enseignant dans la situation proposée. Les remarques faites constituaient des contresens évidents sur le rôle de l'enseignant, ceci en raison du manque d'analyse de ses objectifs.

Le jury souhaite donner aux futurs candidats les conseils suivants :

- ***Il est attendu une véritable rédaction des réponses avec une articulation entre elles ; ce qui nécessite une lecture de l'ensemble des questions avant la composition et l'élaboration d'un plan pour éviter les redondances et structurer les réponses. Lorsque le traitement fait l'objet, de plus, d'une introduction puis d'une conclusion assurant le lien avec les autres composantes du dossier, l'approche pertinente de la globalité par le candidat est alors évidente.***
- ***Les candidats doivent impérativement employer une terminologie précise et montrer ainsi leur maîtrise des concepts.***
- ***L'appui sur le corpus de la synthèse est indispensable pour composer les réponses à la question complémentaire. Le candidat doit donc garder en mémoire les éléments essentiels afin de les utiliser pour son analyse des documents proposés, d'une part, et étayer son commentaire, d'autre part.***

Critères de correction (Barème de 8 points)

⇒ Question a) :

- Relevé complet et étayé des éléments attendus (2 points) :
 - Rédaction collaborative
 - Rôle de l'oral
 - Prédominance des problèmes d'encodage par rapport à l'invention textuelle
 - Absence de l'adulte comme ressource pour la mise en mots
- Relevé complet et organisé, mais peu argumenté (1,5 point)
- Relevé organisé mais incomplet (1 point)
- Bonus pour la mention de la tâche d'écriture (suite d'un récit littéraire et lien avec la planification)
- Pénalisation dans le cas d'une absence de référence au corpus de la synthèse

⇒ Question b) :

- Relevé étayé et organisé des trois éléments indispensables (3 points) :
 - Ecriture à trois
 - Texte de référence et structure répétitive
 - Décomposition phonologique
- Relevé complet et organisé mais insuffisamment argumenté (2 points)
- Relevé incomplet (0,5 à 1 point)
- Valorisation des candidats ayant mentionné le rôle de l'adulte

⇒ Question c) :

- Relevé étayé et organisé des trois éléments attendus (3 points) :
 - Portée des échanges sur la mise en mots et l'orthographe
 - Relecture des élèves pour réviser leur texte
 - Absence de discussion sur la planification
- Relevé complet et organisé mais insuffisamment argumenté (2 points)
- Relevé incomplet (0,5 à 1 point)

- Bonus pour mention des autres dimensions absentes :
 - Evocation du récepteur du texte produit
 - Autres outils d'aide : référents de la classe, autres récits littéraires
- Pénalisation dans le cas d'une absence de référence au corpus de la synthèse

MATHEMATIQUES

Remarques d'ordre général :

- De manière générale, le candidat doit penser qu'il soumet sa copie à un correcteur et que le soin apporté à sa communication écrite est essentiel.
Ainsi, un soin particulier doit être apporté à la présentation d'une copie : lisibilité, pagination, propreté des constructions et des graphiques, organisation de la copie indiquant explicitement l'ordre de traitement des questions, mise en valeur des résultats, traitement intégral de la question)
- La sobriété et la concision dans la rédaction des réponses sont hautement appréciées.

Remarques s'appuyant sur l'épreuve de mathématiques CRPE session 2008.

- Le candidat est invité à lire avec une extrême rigueur la consigne de l'exercice :
 - Exercice 1 – Question 1 : "*Démontrer qu'il existe exactement deux solutions...*" doit amener le candidat à étayer sa réponse. Trouver les deux solutions ne prouve pas qu'il n'en existe pas d'autres.
 - Exercice 2 – Question Complémentaire : "*Expliciter un point commun et une différence...*" ou "*Indiquer trois difficultés...*" ne permettent pas d'aller au-delà du nombre indiqué.
 - Exercice 2 – Question complémentaire : Décrire la tâche n'a pas le même sens qu'indiquer la difficulté de la tâche. De trop nombreux candidats évoquent le support (papier quadrillé ou non) ou l'orientation des figures, ce qui détermine effectivement la difficulté de la tâche mais ne décrit pas l'activité de l'élève.
 - Exercice 3 – Question 3 : Le candidat devait indiquer l'heure de la rencontre (9 h 00 min 36 s) et non le temps écoulé depuis le début du déplacement (36 s)
- Il convient d'adopter une rigueur mathématique dans la rédaction :
 - être précis quant à l'utilisation des notations mathématiques : droite (AB), segment [AB], longueur AB.
 - ne pas oublier les unités lors de l'écriture d'un résultat.
 - être attentif au respect du vocabulaire mathématique utilisé : les correcteurs ont pu lire fréquemment "*milieu d'une droite*", "*diagonale d'un cercle*", "*bissectrice d'un segment*"...
- Les concepts ont été cette année généralement employés à bon escient par les candidats (contrat didactique, figure prototypique, variable didactique, ...)
- Il est fortement conseillé de manifester un esprit de synthèse dans ses réponses, à l'opposé de développements discursifs.

- Exercice 1 – Question Complémentaire 1 : Pour justifier que ce problème puisse être proposé en cycle 3, il suffit d'extraire un ou deux objectifs de l'annexe 1 et non de paraphraser - voire recopier - l'intégralité du texte officiel. Le candidat a tout intérêt à répartir son temps de façon équilibrée sur l'ensemble de l'épreuve.
- Exercice 1 – Question Complémentaire 3 : De nombreux candidats présentent l'analyse des travaux d'élèves sous forme de tableau, ce qui atteste des capacités d'organisation et de synthèse attendues.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

I – Données

Sur 5363 candidats, 2880 (53%) ont choisi Histoire-Géographie en dominante (2483 – 47% ont choisi Sciences-Technologie).

II – Remarques sur la session

L'éventail complet de notation a été utilisé,

→ de 0 à 6 en mineure

→ de 0 à 14 en majeure

Cela s'explique par le fait que des candidats sérieusement préparés ont pu obtenir une note soit honorable soit excellente et qu'à l'inverse, des candidats ont choisi «mineure» ou « majeure » en histoire-géographie par défaut ; manque de préparation et lacunes sanctionnées par des notes fort faibles.

En trois heures, aborder autant de questions d'histoire - géographie et sciences, n'autorise pas de consacrer beaucoup de temps à la compréhension des sujets (de quoi s'agit-il) et à la recherche des connaissances (elles doivent être disponibles).

De ce fait, cette troisième épreuve écrite est particulièrement discriminante.

Rares, en revanche, ont été les copies sanctionnées pour des insuffisances de maîtrise de la langue (syntaxe, orthographe), il semble même que sur ce point les prestations ne cessent de s'améliorer depuis la première session (2006).

En outre, n'y a-t-il pas risque d'inégalité de « succès » dans le cadre d'une même épreuve entre « majeure sciences » et « majeure histoire-géographie » ? En d'autres termes ne choisit-on pas le plus souvent par défaut, Histoire-Géographie plutôt que sciences ?

III - Esprit de l'épreuve, et recommandations générales.

- Répondre à un sujet c'est d'abord lire attentivement son libellé ; sans oublier son chapeau introductif « répondez de façon concise à chacune des questions suivantes... »

- répondre de façon concise c'est : dégager une notion, une période, un espace... sur qui porte le sujet et rédiger un ou deux paragraphes argumentés : croquis, schémas, organigrammes sont les bienvenus.

Par exemple :

- les caractéristiques d'un phénomène n'en sont pas les causes. En revanche une « définition » (de quoi s'agit-il ?) du phénomène reste la bienvenue

- analyser n'est pas paraphraser
- présenter c'est justifier son choix
- exploiter une documentation c'est dégager une problématique ou des « enjeux scientifiques » (connaissances à maîtriser)
- Ne pas hésiter à numéroter et/ou titrer les paragraphes.
- Montrer ses connaissances (définitions, exemples).
- L'argumentation peut faire une place à une critique justifiée.

Ne pas oublier que :

- L'histoire oblige à dater
- La géographie oblige à localiser

Enfin, des candidats n'ont pas réussi à gérer ces trois heures (ce qui -de fait- est -très ? -court) pour travailler sur l'ensemble de l'épreuve. Ceci se traduit souvent par une difficulté visible à organiser le propos, voire à traiter la totalité des questions.

En revanche, les copies bien notées montrent les qualités générales ci-dessus rappelées et des connaissances solides sur les sujets proposés : maîtrise des concepts et des notions, utilisation d'un lexique spécifique, organisation du propos autour d'une problématique bien arrêtée.

IV - Les sujets de la session 2008 en soi et leur traitement par les candidats.

- **Question 1 – Géographie**

« Les grands axes de communication en France métropolitaine ». La difficulté ici est de savoir-faire le départ entre :

- axes de communication, moyens de locomotion et transports

La définition d'une problématique autour soit :

- des axes majeurs visibles
- des déséquilibres régionaux
- des enjeux « plus, plus vite, plus loin »

permettait de surmonter cette difficulté.

Des copies ont d'avantage présenté la « communication » -y compris Internet- plus que les axes de communication.

En conséquence est rappelé ici la nécessaire définition des notions présentées dans le sujet.

- **Question 2 – Histoire**

« Les lumières en France au XVIIIème siècle ».

Sujet classique qui ne présente pas de difficulté majeure d'analyse et de compréhension.

La difficulté ici est de définir ce mouvement intellectuel de le situer dans le temps, de mesurer son impact dans la France péri révolutionnaire.

Le « roi soleil » n'est pas une « lumière », la renaissance ne se situe pas au XVIIIème siècle, les frères lumières n'ont inventé ni l'électricité, ni le watt. Ni Descartes, ni Victor Hugo n'appartiennent à ce mouvement.

Sur cette question -et malgré des anachronismes- les copies étaient dans leur ensemble tout à fait honorables.

Sur ces deux questions -qui constituent « la mineure » ou la première partie de « la majeure »- ont été valorisées les copies qui proposaient :

- un plan structuré
- ou, une problématique définie
- ou un questionnement qui donnait du sens à la réponse.

- **Seconde partie de la composante majeure « dossier d'histoire ». Sujet : « le chemin de fer moteur de l'âge industriel au XIXème siècle en France »**

Le libellé du sujet -comme pour les deux questions précédentes- correspond tout à fait à l'esprit de l'épreuve.

La difficulté ici est d'utiliser au mieux le temps de l'épreuve pour traiter un sujet riche et d'envergure. Ainsi beaucoup de copie ont traité du « chemin de fer » en négligeant l'interaction avec « l'âge industriel ».

I – Les enjeux scientifiques

Cela signifie connaître et maîtriser les concepts tels que :

- les aspects techniques et financiers nécessaires au développement du chemin de fer qui est donc, en ce sens, un produit de l'âge industriel
- et, en retour, les impacts du développement des chemins de fer sur :
 - l'industrie lourde
 - le commerce
 - les modes de vie
 - les paysages (ruraux et urbains)

Pour rappel, il s'agit ici d'un commentaire de documents (analyse critique) qu'il faut citer, expliquer parfois, voire compléter.

La référence aux documents reste indispensable, il ne s'agit pas d'une dissertation, ni d'une synthèse ni, d'une présentation (paraphrase) des documents du dossier.

II - Utilisation au cycle III

Il s'agissait d'indiquer les documents retenus, de préciser les critères de choix, ou de non choix (ce qui a été fait).

Il ne s'agissait pas de construire une séance, a fortiori une séquence, mais de proposer des pistes de travail pour des élèves de cycle III et les objectifs visés -voire les résultats attendus-.

Dans cette partie didactique, éviter les formules générales. Essayer de montrer l'élève au travail : que fait-il ?

Sur les objectifs transversaux (maîtrise de la langue française, éducation civique) la grande majorité des candidats a bien suivi ce qui était demandé.

Remarque sur le fond : tous les sujets ne prêtent pas à exploitation en éducation civique.

Sur ce point, le jury constate une amélioration des résultats par rapport aux sessions antérieures et en particulier ont été valorisées les présentations synthétiques, les attendus pédagogiques sous forme de tableau et les propositions originales et concrètes de pistes d'exploitation.

En interdisciplinarité, comme pour la maîtrise de la langue et l'éducation civique, ont été valorisées les copies qui présentaient des situations concrètes d'application, allant plus loin que les intentions affichées.

Sur cette seconde partie de la composante majeure, ce qui distingue les « bonnes » copies des « moins bonnes » c'est la cohérence, l'articulation entre

- documents retenus
- objectifs et compétences
- propositions d'utilisation des documents
- les liens (exemples concrets)

Ce qui compte dans cette seconde partie de la composante majeure c'est la cohérence de l'ensemble, l'articulation entre documents, procédures, objectifs.

SCIENCES EXPERIMENTALES ET TECHNOLOGIE

- **Composante majeure**

Quelques copies étaient excellentes mais sur une majorité d'entre elles, le jury a relevé une grande hétérogénéité dans les réponses. Le bon niveau orthographique ainsi que l'expression écrite correcte ont été appréciés. Cependant, le niveau de connaissance scientifique était moyen et le lexique scientifique non maîtrisé.

Le jury attend d'un professeur des écoles un minimum de culture dans chaque domaine correspondant à l'enseignement qu'il sera amené à dispenser.

Les conseils du jury portent sur la lecture des énoncés qui doit être très rigoureuse. Les candidats doivent cibler les connaissances qui sont demandées, repérer les verbes qui renvoient à des actions spécifiques. Cela leur permettra d'éviter les propos hors-sujets ainsi que la récitation de définitions non demandées. Ils doivent employer la terminologie exacte et attendue : cela exige d'utiliser un langage précis et scientifique. De nombreux candidats décrivent, paraphrasent les documents proposés et analysent très peu. La capacité à comprendre, analyser et exploiter de manière synthétique fait souvent défaut.

Certaines réponses auraient gagné en clarté si elles avaient été accompagnées d'un tableau ou de schémas. En ce qui concerne ces derniers, il faut les légender et utiliser les symboles conventionnels.

Première partie

Question 1 « *Choix de pignons et de plateaux pour gravir une côte* »

La question a été globalement bien traitée mais les réponses ont souvent été intuitives avec des justifications peu scientifiques.

Question 2 « *Les types d'organes de la respiration* »

Cette connaissance dénote de bonnes connaissances dans l'ensemble. Quelques candidats ont rencontré des difficultés pour associer les types d'organes de la respiration (poumons, trachées, branchies et peau) avec un animal et le milieu correspondant.

Question 3 « *Justifier le fait que le mélange soit toujours liquide à - 15 ° et expliquer la formation de givre...* »

On note un manque de précision dans certaines réponses. Des candidats n'ont pas su justifier leur réponse en précisant la présence de vapeur d'eau dans l'air.

Deuxième partie

1. Première étape : analyse critique des documents

En ce qui concerne la question 1, bien que le schéma ait été bien fait par beaucoup de candidats, généralement, ceux-ci ont oublié d'indiquer les polarités.

La formulation de la question 2 a été mal comprise par les candidats. Peu d'entre eux ont compris ce que signifiait «typologie des causes ». Certaines réponses auraient gagné en clarté si elles avaient été accompagnées d'un tableau clair et précis.

2 .Deuxième étape : exploitation des documents

Au niveau de la démarche d'investigation, le jury a perçu que celle-ci était globalement comprise mais peu appliquée ou manquant de logique dans sa mise en œuvre. Il ne s'agit pas de décliner toutes les étapes d'une démarche standardisée mais d'envisager son application contextualisée.

Les candidats ont rencontré quelques difficultés à s'appropriier des savoirs, à établir un lien entre l'activité et les compétences visées, les objectifs d'apprentissage et les situations proposées. La phase de validation des acquis était très peu présente.

Cependant, le jury a noté chez les candidats leur volonté de faire agir les élèves.

- **Composante mineure**

Les remarques formulées pour la composante majeure sur la lecture des énoncés et la schématisation peuvent être reprises pour cette composante mineure.

Le jury a apprécié le bon niveau orthographique des candidats, dans l'ensemble.

Quelques copies étaient excellences mais sur une majorité d'entre elles, le jury a relevé un assez faible niveau de connaissance scientifique. Les candidats ont eu tendance à utiliser le registre du narratif. Une plus grande rigueur scientifique et une meilleure capacité à synthétiser auraient été appréciées.

Bien souvent, le défaut de maîtrise des concepts a entraîné un manque de précision dans le vocabulaire scientifique utilisé.

Des questions concernant la respiration ont fait l'objet de surprenantes réponses comme par exemple : les poissons respirent par les nageoires, les oiseaux par les plumes et le « verre de terre » par ses « sports ».

Le jury a noté des confusions entre gaz, buée, vapeur d'eau. Idem entre évaporation, condensation et solidification.

Le jury précise que certaines questions appellent des réponses courtes et précises.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le présent rapport développe des propos généraux dans un premier temps, puis commente chaque partie de l'épreuve en tenant compte des informations recueillies à l'issue de la session 2008. Les notes concernent la session 2008.

L'arrêté du 10 mai 2005 modifié fixe les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive du concours de recrutement des professeurs des écoles.

L'épreuve se déroule en 2 parties : une prestation physique choisie par le candidat entre danse et 1500M au moment de son inscription au concours et un entretien qui prend appui sur la pratique de cette activité.

Une note académique précise les contenus, modalités et barèmes des épreuves. Ce document est consultable sur le site de l'Académie de Nantes.

L'organisation et la gestion de l'épreuve (dates, lieux, déroulement...) est départementale.

Tous les candidats aptes doivent fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'épreuve choisie : Danse ou 1500m. L'attention des candidats est attirée sur la rédaction de ce CM qui doit indiquer précisément l'épreuve pour laquelle il n'y a pas de contre indication.

Les modalités de dispense pour la prestation physique sont clairement indiquées dans la note académique consultable sur le site du Rectorat de Nantes.

Dispenses : les candidats reconnus handicapés par un médecin agréé, et les candidates en état de grossesse ou en congé de maternité reconnus par un médecin, obtiennent une note correspondant à la moyenne académique des notes attribuées pour la prestation physique. Les autres candidats inaptes doivent produire un certificat médical de **contre indication à la prestations physique** choisie, établi par un médecin : ils obtiennent la note 0 pour la prestation physique. Un candidat dispensé prépare, pour l'entretien, un exposé qui s'appuie sur la pratique de l'activité, choisie lors de son inscription, et sur les éléments qu'il est en mesure de dégager de cette pratique.

Sauf cas de dispense, l'absence ou le retard à l'une des parties de l'épreuve entraîne l'élimination du candidat. Par contre, un candidat qui se présente à la prestation physique mais n'a pu l'exécuter obtient la note zéro pour cette prestation.

En 2008, la moyenne obtenue à l'épreuve est de 11,97 /20.

Activité physique au choix : moyenne des notes de la séquence :

- **1500 M**

Prestation

Course de 1500M réalisée sur piste. Le temps effectué est noté sur 20 points selon un barème distinct pour les garçons et les filles.

Notes de la session 2008

La moyenne des notes obtenues est de 11,82/20. La note la plus basse est 0. La note la plus haute est 20.

Les meilleures notes sont obtenues par des sportifs entraînés, en bonne condition physique et qui maîtrisent véritablement leur rythme de course.

Les notes moyennes concernent des candidats qui se sont entraînés mais aux qualités physiques moyennes.

Les notes les plus basses sont obtenues souvent par des candidats mal préparés qui ont une allure de course très faible ou plus souvent par des candidats volontaires mais désavantagés par leur morphologie.

Bonne préparation des candidats (es) à cette épreuve.

Exigences

En fonction de la stratégie de course développée par le candidat, celui-ci doit être en mesure de la reproduire. Cette épreuve fait appel à des perceptions proprioceptives, de rythme, de cadence, d'appuis qui donnent la vitesse possible et à des sensations intéroceptives liées à la douleur, à l'essoufflement...C'est la relation de ces différents facteurs que le candidat doit prendre en compte. La régularité de course est une stratégie possible.

Recommandations

Un entraînement régulier est conseillé et en particulier sur une piste de 400m pour identifier précisément des données liées à la distance (nombre de tours, incidences d'une course en couloir...).

Le port de chronos ou autres objets a dans de nombreux cas gêné et donc pénalisé les candidats.

Prévoir une tenue vestimentaire adaptée à l'épreuve.

• **DANSE**

Prestation :

C'est une prestation individuelle conçue dans le but d'être vue et jugée. Sa fonction est de communiquer sens et émotions. La chorégraphie, avec support sonore, a une durée de 2' maximum. La surface d'évolution au sol est de 9 mètres sur 11 mètres.

Notes de la session 2008

La moyenne des notes obtenues est de 12,38 /20. La note la plus basse est 00. La note la plus haute est 20.

Les meilleures notes vont à des productions gestuelles de qualité, originales et expressives (humour, gaieté...) qui possèdent des ruptures de rythme. L'argument est lisible et bien développé. Les candidats ont composé avec leur morphologie, leur tempérament, l'argument. Motricité distanciée du réel, stylisée.

Les candidats moyens présentent une chorégraphie dont l'argument est soit lisible, avec des moyens moteurs limités où l'expression ne prend pas suffisamment en compte l'effet produit, soit peu évident, enfermé dans un style, une gestuelle avancée. Un travail réel mais qui manque d'expression et de précision. Ils ont du mal à faire les liaisons entre les différents éléments.

Les productions stéréotypées ou mal construites, sans recherche, sans émotion, caractérisées par une succession de gestes sans lien, obtiennent les notes les plus basses. Il est constaté un décalage total avec l'argument fourni et/ou une gestuelle pauvre, répétitive, monotone. L'argument est caricaturé : mimes sans enchaînement dansé

Cela est notamment dû à un manque évident de préparation et de compréhension des niveaux d'exigence de l'épreuve.

Exigences

Pour répondre aux exigences de cette prestation il faut construire sa chorégraphie dans le respect des critères d'évaluation inscrits dans la fiche descriptive, cette construction

est au service de l'argument. La réalisation technique n'est pas nécessairement de haut niveau, mais maîtrisée.

Recommandations

Le sens donné à la production doit être premier, il doit introduire une construction chorégraphique personnelle, originale. **L'argument**, sujet de la chorégraphie, doit être le plus lisible possible gestuellement (une photo ne peut être suffisante, elle doit être complétée par un titre, une phrase). Le sens de l'argument doit être rapidement accessible pour le jury : éviter des textes trop longs et la multiplication de supports (objet et texte). Eviter des arguments difficiles à interpréter avec les moyens techniques dont dispose le candidat.

Le **travail d'expression** doit être affiné, plus symbolique que narratif : il peut évoquer une ambiance, un état, une émotion... L'utilisation d'objets peut induire le mime et faire obstacle à la symbolisation.

La production doit être claire dans le temps et l'espace : début et fin doivent être très visibles.

Veiller à ce que **la musique** ne domine pas la prestation. Soigner sa tenue vestimentaire, à choisir en fonction du mouvement. (Marquer la fin de l'enregistrement sonore.)

Prévoir un double de la cassette ou du CD. Être attentif à la qualité de l'enregistrement et à l'orientation de l'espace scénique.

Prendre conscience de la durée (2 minutes maximum) qui impose un engagement immédiat.

Entretien avec le jury

Caractéristiques :

Cette partie de l'épreuve concerne l'ensemble des candidats. C'est une situation de communication. Il n'y a aucun lien direct entre le niveau de la prestation physique et l'évaluation de cette partie d'épreuve.

Le temps de l'exposé est de 10 minutes, l'entretien ne pouvant excéder 20 minutes.

La phase de questionnement prend appui sur le contenu de l'exposé.

La moyenne obtenue à l'épreuve est de 12,22/20.

Note la plus basse : 01. Note la plus haute : 20.

Constats

Les candidats se sont de mieux en mieux préparés à cette épreuve d'entretien EPS. Cela se traduit par des notes globalement meilleures que l'an passé.

Exposés : les exposés des candidats sont structurés et dépassent, très souvent, la simple relation de leur préparation physique et de leur épreuve.

Dans de nombreux cas, les liens avec l'enseignement de l'EPS à l'école ont été abordés lors de cette phase. La dimension interdisciplinaire a été évoquée. Elle reste cependant trop convenue et artificielle. Cela a néanmoins facilité, lors de la seconde partie, l'évaluation des compétences des candidats à enseigner l'EPS à l'école.

Les meilleurs candidats identifient des éléments pertinents de leur pratique physique et dégagent une problématique qu'ils savent illustrer par la mise en œuvre d'une situation ou d'une séquence. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent, illustrent, transposent aux autres activités de l'éducation physique. Ils adaptent les contenus d'enseignement, les démarches pédagogiques aux autres champs de l'EPS et aux différents niveaux d'enseignement. L'évocation d'outils pédagogiques concrets, adaptés valorisent les propositions.

Leur propos est nuancé et relativisé. Ils tiennent compte notamment des caractéristiques des élèves aux différents cycles d'enseignement, des programmes dont ils maîtrisent les contenus et de quelques références scientifiques pertinentes d'auteurs reconnus.

Compétences attendues chez les candidats

On attend du candidat :

- qu'il fasse valoir des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes, organisation, cycles...), au domaine d'activité retenu et au développement de l'enfant.
- qu'il fasse preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de sa démonstration.
- qu'il soit capable d'identifier, à partir de sa pratique, des principes ou règles de fonctionnement dont la transposition auprès des enfants est possible avec les éventuels aménagements liés aux caractéristiques de ces élèves.
- qu'il effectue des choix pertinents en lien avec sa problématique afin d'éviter l'énumération de contenus sans distinction véritable.
- qu'il développe plus précisément les aspects spécifiques (activité) et disciplinaires (EPS) et ne se contente pas d'énoncer quelques vérités générales passe-partout;
- qu'il se positionne clairement sur le rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place de situations pédagogiques. La volonté très louable de responsabiliser les élèves et de développer leur autonomie ne peut justifier une relative « absence » de l'enseignant dans les différentes étapes de l'apprentissage. Le maître doit effectivement enseigner.

Les candidats analysent leur pratique pour dégager une problématique pertinente qui s'appuie sur une transposition didactique de l'activité. Les passages obligés que constituent la citation des textes officiels ne sont pas une simple énumération de ceux-ci, mais sont choisis, illustrés dans l'activité course de durée ou danse et transposés dans d'autres APS.

L'ouverture interdisciplinaire n'est pas artificielle mais s'articule de manière logique avec les situations. Les illustrations sont choisies en fonction de leur pertinence et permettent de renforcer les apprentissages.

Exigences

Pour répondre aux exigences de l'épreuve, il faut connaître :

- les textes qui régissent l'enseignement de l'EPS à l'école primaire : les compétences spécifiques, générales et transversales, les connaissances et les méthodes, la mise en œuvre dans le cadre d'un projet d'EPS (dont il est nécessaire de bien identifier la dimension) et les données relatives à l'évaluation;
- les connaissances relatives au développement de l'enfant et les principales caractéristiques de son fonctionnement.
- les différentes modalités et contenus d'enseignement qui permettent de lier l'EPS aux autres disciplines scolaires dans le cadre de la polyvalence.
- les différentes méthodes pour construire et réguler l'enseignement en fonction des contextes d'apprentissage.

Recommandations

Le jour de l'épreuve il est conseillé au candidat :

- de présenter une problématique simple, accessible, qui sera effectivement traitée dans l'exposé. La structuration de l'exposé ne doit pas conduire à une uniformisation des contenus. Les exemples et les idées développées doivent permettre d'identifier un positionnement personnel du candidat.

- de montrer des qualités d'expression et de communication : nuancer le propos, éviter un ton monocorde, la récitation, donner du rythme à son exposé sans précipitation et sans exagération, être attentif aux questions posées...
- d'éviter la présentation exhaustive d'une unité d'apprentissage ou de situations concrètes sans lien réel avec la problématique développée. Un inventaire de tâches, de situations ou de jeux n'est d'aucune utilité si ces exemples n'illustrent pas de façon concrète le propos tenu.
- de conclure en prenant de la distance, en proposant des axes de réflexion et en gérant le temps.
- de maîtriser la terminologie employée.
- d'être attentif à ne pas transposer ses propres difficultés, ses représentations sans discernement avec la réalité des élèves à l'école primaire.
- d'éviter le descriptif détaillé de sa préparation physique mais se centrer sur des éléments, utiles pour l'enseignement, qu'il a pu tirer de son expérience.

EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

1^{ère} partie

1- GENERALITES

Les épreuves se sont déroulées du 9 au 18 juin 2008 sur les cinq sites de l'Académie de Nantes.

Au total 1008 candidats ont été déclarés admissibles. Le taux d'absentéisme a été très faible.

Avec une moyenne académique de 12.20 à la première partie de l'épreuve le niveau des résultats est à nouveau très satisfaisant. Le jury a apprécié le degré sérieux de préparation, et de réelles capacités de communication de nombreux candidats.

2- PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE

Un document de quatre pages au maximum et sans question sert de base de l'exposé.

Les principaux champs abordés sont classés dans trois grandes catégories correspondantes au programme de l'épreuve :

- l'histoire de l'école, ses finalités, son fonctionnement, son environnement, ses méthodes, avec une ouverture sur d'autres pays européens (65%),
- connaissances dans le domaine de l'éducation (20%),
- les obligations, les droits et les responsabilités des professeurs des écoles (15%).

Il est à noter que la référence au programme du concours sur la première page des dossiers ne constitue, en aucun cas, un intitulé de sujet.

L'objectif de l'épreuve, à caractère pré-professionnel, est d'identifier chez les candidats non pas des capacités abouties, qu'ils ne peuvent avoir acquises à ce stade de la formation, mais plutôt une aptitude à se projeter dans le métier qu'ils ambitionnent d'exercer.

3- L'EXPOSE

L'exposé (10 minutes) permet d'évaluer l'aptitude des candidats à proposer une analyse et une synthèse sur le dossier tiré au sort d'une part et, d'autre part, sur ses aptitudes à communiquer oralement.

Les jurys ont apprécié que les candidats sachent préalablement annoncer clairement leur plan, présenter très brièvement les textes du dossier, dégager les idées essentielles sans paraphrase, lier l'expérience personnelle ou les observations dans les classes, lorsqu'elles ont eu lieu, aux réflexions amenées par l'analyse du dossier, quitte parfois, à discuter la proposition de l'auteur.

Ces observations situées dans leur contexte doivent être toujours en rapport précis et justifié avec la problématique présentée.

Il est nécessaire de procéder à une analyse approfondie des textes et de dégager une problématique adaptée aux contenus abordés. Certains candidats ont parfois trop tendance à s'éloigner du contenu de ces textes, à en extraire une thématique qui tient lieu alors davantage de prétexte que d'une véritable synthèse.

La présentation linéaire, juxtaposée, des textes est à éviter dans la mesure où elle ne permet pas de tisser des liens et de structurer l'exposé.

Le plan doit être approprié au traitement de la problématique annoncée et s'appuyer sur les textes qui composent effectivement le sujet proposé.

Une conclusion s'impose en évitant un catalogue de ce que l'on n'a pas pu exposer auparavant. Elle permet de répondre à la problématique posée en introduction, d'ouvrir l'entretien sur d'autres horizons et de mettre en valeur la réflexion et la culture personnelles du candidat.

L'utilisation de la totalité de la durée de l'exposé ne constitue pas un objectif en soi. Un exposé dynamique auquel il manque quelques minutes est plus apprécié qu'un exposé lent et monocorde.

Dans l'ensemble, le jury a pu constater une très bonne gestion du temps imparti par les candidats.

Il est nécessaire de s'entraîner pour parvenir à se dégager de ses notes. Le métier d'enseignant est aussi un métier de communication. Les qualités de clarté, d'expression, mais aussi d'écoute lors de l'entretien, constituent des atouts indispensables.

Il n'est pas attendu de présentation « personnelle » du candidat (son parcours professionnel ou universitaire). Les allusions à ce parcours, lorsqu'elles ont lieu, doivent être justifiées par le contenu de l'exposé ou une question abordée en entretien.

4- L'ENTRETIEN

Il suit immédiatement l'exposé sur une durée de 15 minutes. C'est l'occasion de deux moments :

- une interrogation relative à l'exposé du candidat

Elle est destinée à approfondir certains points, à l'amener, à l'expliciter, à réfléchir, à justifier, à aborder des points non envisagés lors de l'entretien.

L'écoute du candidat, son aptitude à répondre de façon précise, à éventuellement rectifier certaines de ses affirmations sont appréciées des membres du jury.

un temps d'évaluation des connaissances du candidat dans d'autres domaines disciplinaires ou transversaux que le thème du dossier. L'interrogation se fait sans nouveau support. Le candidat doit être capable de formuler clairement une réponse sans détournement des questions posées.

Il convient d'être préparé à se recentrer immédiatement pour aborder au mieux ce nouvel exercice.

Sans a priori, les questions posées permettent de sonder une culture générale du candidat, ses connaissances sur l'organisation et les missions de l'école primaire, de s'assurer de son degré d'ouverture et de sa capacité à mettre en relation des programmes et des activités d'élèves, en repérant les apprentissages mis en œuvre. Il convient de ne pas se précipiter pour répondre, de prêter attention au sens des questions posées.

L'argumentation mais aussi la capacité à illustrer ou à comparer des situations sont les bienvenues dans cet exercice (voir conseils suivants). Des convictions personnelles peuvent être présentées si elles sont étayées par une réflexion et en lien avec les questions posées.

Il convient d'éviter les réponses trop laconiques ou d'utiliser un lexique pédagogique incertain.

Quelques entretiens insuffisants au plan de la communication proviennent soit d'une attitude péremptoire ou désinvolte, dénotant un manque d'esprit critique et de sens de la nuance, soit d'une émotion mal maîtrisée nuisant à la communication avec le jury. Dans l'ensemble le jury constate d'année en année de nets progrès dans ce domaine.

Il est à signaler que le climat général de l'entretien ne permet pas au candidat de présager de la valeur de son intervention. L'interrogation peut se clore par une série de questions simples auxquelles il a su répondre, ce qui ne saurait pour autant occulter la faiblesse globale de la prestation. Inversement, un très bon candidat peut rester en échec sur une question difficile destinée justement à repérer ses limites, sans que cela remette en cause la bonne prestation d'ensemble.

Un échange simple et direct, montrant un réel intérêt pour les questions abordées et une capacité à entrer dans un dialogue permettent d'apprécier des aptitudes attendues dans l'exercice du métier d'enseignant.

Des qualités de communication, un niveau satisfaisant de langage, des capacités d'argumentation, des convictions étayées par des observations de classe ou justifiées par des lectures avisées, des réflexions sur l'entrée dans le métier et des références à une culture personnelle constituent autant de critères positifs d'appréciation.

5- CONSEILS POUR LA PREPARATION DE L'EPREUVE

Pour préparer cette épreuve, il ne faut pas faire l'impasse sur les grands sujets qui traversent régulièrement l'école : la laïcité, l'éducation civique, les valeurs républicaines, l'éthique professionnelle, les responsabilités des professeurs des écoles.

Les missions de l'école, la connaissance du système éducatif et de son histoire, les théories d'apprentissage et la connaissance de l'enfant constituent des passages obligés.

Le socle commun de connaissances et de compétences et les programmes de l'école primaire doivent être également connus dans leur ensemble, compris dans leur progressivité, et mis en relation avec les observations de classe effectuées ou les lectures de témoignages.

Les rôles respectifs et principaux de l'Etat et des communes, le fonctionnement de l'école, l'organisation de la semaine scolaire, les principes de scolarisation des enfants handicapés, l'éducation prioritaire ou encore l'aide aux élèves en difficulté et les PPRE peuvent constituer autant de sources de questionnement permettant d'élargir la réflexion et de s'assurer de l'intérêt des candidats pour des sujets leur permettant de se constituer une culture professionnelle.

Les sites Internet du Ministère de l'Education Nationale doivent être consultés : ils constituent une banque de ressources essentielle.

L'entraînement à la communication en situation d'exposé à un jury est nécessaire pour éviter les maladresses d'une prestation trop formelle ou trop relâchée. La posture, le regard, l'élocution doivent être travaillés.

Les observations de classe, même sur des temps limités, sont indispensables, sous réserve d'être mises en perspective avec les connaissances plus théoriques (programmes officiels, théories de l'apprentissage...) pour pouvoir en dégager du sens.

Les liens établis au cours de l'entretien entre culture personnelle et références proposées par les textes sont appréciés : il est conseillé de s'entraîner à les mobiliser à bon escient sans dériver vers une présentation exhaustive ou chronologique d'activités.

Enfin, il convient de ne pas perdre de vue que le métier de Professeur des Ecoles est avant tout inscrit dans la polyvalence d'enseignement : les points d'appui et les réflexions engageant cette dimension sont appréciables et nécessitent d'être également travaillés.

CONCLUSION

Soulignons pour terminer qu'une préparation anticipée dès le début de la formation à l'épreuve sur dossier devrait avoir des retombées positives sur l'écrit ou l'oral des autres épreuves d'admissibilité ou d'admission : par l'acquisition de méthodes de communication mais aussi en s'obligeant à prendre du recul par rapport à son savoir, à mettre en relation les divers champs de connaissances et de pratique de l'école primaire, à réfléchir sur les approches didactiques et pédagogiques de l'enseignement, et ainsi à se construire un positionnement professionnel.

EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN **2^{ème} partie**

Domaine des Arts Visuels

L'épreuve est maintenant bien cernée par les candidats qui ont incontestablement préparé sérieusement leur prestation. L'oral arts visuels prolonge directement l'épreuve de l'entretien professionnel, et cet enchaînement difficile pour le candidat met clairement en évidence le travail de préparation préalable et l'intérêt qu'il porte pour le domaine des arts visuels.

Champs abordés par les candidats et qualité des supports proposés au jury.

Les candidats ont proposé des analyses d'œuvres issues de domaines variés et parfois originaux. Quelques-uns ont fait le choix de présenter une réalisation personnelle, ce qui n'est pas toujours judicieux et il est conseillé de prendre des avis extérieurs pour s'assurer de la qualité plastique de ce qui est présenté.

Les jurys ont constaté des répartitions inégales dans les divers domaines des arts visuels, fréquemment des productions vidéo personnelles, peu d'analyse filmique, rarement de l'art ancien, quelques photographies contemporaines et la majorité dans le champ plastique.

Quelques candidats ont présenté une reproduction d'œuvre qui tient compte de l'actualité artistique.

Dans l'ensemble, les choix faits par les candidats sont réfléchis et correspondent à l'esprit de l'épreuve.

Les supports

Les jurys ont remarqué la qualité des supports présentés et ont été sensibles à l'attention des candidats à leur égard pour offrir une bonne lisibilité du document: un exemplaire a été fréquemment prévu pour chaque membre du jury, ou une reproduction de bonne qualité, contrecollée sur un support rigide, de format suffisant pour accéder à une bonne lecture.

Les documents apportés ne sont pas sujets à notation mais témoignent d'une certaine forme d'implication du candidat.

Présenter des photos ou des films amateurs peut parfois être un choix peu favorable au candidat si cette préférence se fait au détriment du choix plastique. Il est vivement recommandé de relire les textes réglementaires pour s'assurer que le document visuel apporté répond aux normes de l'épreuve, tant du côté formel que du contenu.

Les champs abordés

Comme les autres années, les différents champs des arts visuels sont représentés dans les choix des candidats d'une manière inégale selon les départements. Le champ des compositions plastiques reste majoritaire avec toujours une prédominance des mouvements artistiques du XX^{ème} siècle (Surréalisme, Nouveaux Réalistes, Pop Art) et très peu de dessin. L'image, fixe ou animée, prend aussi une grande place dans l'éventail des réalisations présentées.

Les jurys perçoivent nettement la prégnance des formations reçues par les candidats jusqu'à influencer sur les choix des œuvres, et les notions abordées.

Il est préconisé de bien se renseigner sur le descriptif de l'œuvre, ses dimensions, son lieu d'exposition.

L'exposé

Les exposés, préparés avec soin, sont pratiquement toujours déclamés par cœur. Quelques candidats ont réussi, à partir d'une trame apprise et construite, à personnaliser leur discours en s'autorisant des interprétations personnelles ou des points de vue originaux qui assouplissent et affinent leur communication.

Le jury a donc été sensible aux candidats qui ont intégré avec habileté leur propos et ne sont pas contents d'une récitation avec un débit de paroles non maîtrisé. Le temps a été bien géré en règle générale et l'on ressent l'entraînement du candidat à l'épreuve.

Il est attendu que les candidats aillent au-delà de la simple description, de l'anecdote ou de l'énumération des éléments de leur image, une analyse plastique approfondie est à travailler. La lecture de l'image, l'analyse plastique des œuvres présentées sont sensiblement plus structurées et évitent les redondances et banalités.

Il est recommandé de bien situer l'œuvre dans son contexte artistique, dans l'histoire de l'art, et de connaître les autres œuvres de l'artiste.

La majorité des candidats a su argumenter le choix de l'œuvre. Certains ont éprouvé des difficultés pour exprimer leur ressenti, la dimension émotionnelle face à l'œuvre était souvent effacée.

Connaissances culturelles et artistiques des candidats

C'est certainement sur ce point-là que les candidats ont été les plus fragiles. En dehors de l'œuvre présentée, peu d'entre eux approfondissent leur documentation sur l'artiste, ses autres œuvres, son évolution. Il est nécessaire d'être plus informé et de resituer l'œuvre dans la démarche artistique de l'artiste. Certains candidats ont pu mettre en réseau plusieurs artistes ou démarches de création, ce qui enrichit le propos, mais il faut se méfier des citations qui ne sont pas étayées par une vraie connaissance des œuvres.

Les connaissances dans le domaine culturel, les lieux d'exposition, les musées du département ou de la capitale sont souvent très approximatives, voire inexistantes. Il est conseillé aux candidats de s'intéresser aux manifestations culturelles et artistiques et de s'informer de leur actualité. C'est certes un investissement personnel difficile à pratiquer dans une année de préparation de concours, mais c'est indispensable dans la logique de cette épreuve.

Le questionnement du jury a parfois montré l'écart entre l'exposé bien préparé et les propos tenus ensuite durant l'entretien, souvent hésitants et lacunaires, notamment en ce qui concerne l'histoire des arts et les dispositifs nationaux.

Au delà de l'œuvre présentée, le jury souhaite vérifier si le candidat a commencé à se construire une véritable culture artistique.

Capacités de réinvestissement dans des situations pédagogiques

Il a été noté une bonne connaissance des programmes en arts visuels, des documents d'application. Toutefois, les propositions pédagogiques des candidats relèvent très souvent d'un catalogue d'activités où les objectifs d'apprentissage sont mal maîtrisés. Il s'agit de construire une réflexion autour d'une situation pédagogique, éventuellement d'une mise en projet, en évitant la liste d'exemples dans tous les cycles : comprendre une démarche, bannir la liste d'activités sans lien entre elles. Il est conseillé de réfléchir à l'enchaînement de ses activités, au rapport qu'elles ont entre elles et à leur structuration, afin d'éviter de s'égarer jusqu'à en oublier l'objectif d'apprentissage énoncé au départ.

Le choix réfléchi sur un cycle, voire même sur une situation précise permet de mieux évaluer la faisabilité de l'action. Les jurys sont bien conscients que les candidats ne possèdent pas

de pratique de classe réelle et qu'ils ont du mal à se projeter dans des situations précises d'apprentissage en arts visuels, mais les mises en œuvre doivent être plus rationnelles. Il en est de même pour les liens entre les disciplines et la transdisciplinarité qui restent des concepts vagues et peu explicites pour les candidats, ce qui est normal au vu de leur peu d'expérience professionnelle, mais il est prudent de les citer avec discernement, sans instrumentaliser les arts visuels.

Réaction des candidats face au document fourni par le jury.

Tous les candidats se sont préparés à ce moment de l'épreuve qui reste un exercice difficile. Certains ont été peu réactifs face au document d'appui proposé par le jury pour élargir à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'exposé. La lecture immédiate du document n'est pas un exercice aisé et il convient de s'y entraîner pour prélever des indices d'analyse. Les candidats ne font pas la différence entre analyse plastique, symbolique et connaissances culturelles. Un travail sur une grille d'analyse (différents niveaux d'analyse) devrait les aider.

Il n'est pas demandé d'imaginer une situation pédagogique à partir de ce document, cet exercice est plutôt révélateur de la culture générale du candidat, de sa facilité à créer des réseaux, et à s'ouvrir à d'autres réflexions que celles déployées dans son exposé initial.

Connaissance des programmes et des documents d'accompagnement

Les compétences attendues sont connues en ce qui concerne la pratique et les dispositifs de mise en œuvre, toutefois les enjeux des arts visuels à l'école sont très rarement évoqués et à peine effleurés. Les questionnements sur la formation de la personne et sur une culture de la sensibilité sont peu appréhendés. C'est le versant technique des arts visuels qui est mis souvent en avant par les candidats, et très peu l'expérience émotionnelle et l'élaboration de la pensée chez l'élève.

La liste d'œuvres de référence du ministère est largement citée dans les entretiens, mais ses contenus et la composition de ses rubriques restent encore flous pour beaucoup de candidats qui éprouvent des difficultés à faire des différences entre compositions plastiques, images, œuvres d'art, et civilisations du monde. Le parcours culturel et artistique pour l'élève tout au long de sa scolarité n'est pas considéré par les candidats.

Comme les autres années, les jurys ont su apprécier les candidats qui ont proposé des entrées dynamiques avec un rapport sensible à l'œuvre, nourri par une curiosité intellectuelle et artistique.

EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN 2^{ème} partie

Domaine de la Littérature de Jeunesse

Cette épreuve est incontestablement préparée sérieusement par les candidats, ils en respectent les attendus et proposent le plus souvent des prestations construites, cohérentes, en gérant le temps imparti de façon précise.

Choix des œuvres de littérature de jeunesse proposées par les candidats

Les candidats ont proposé cette année une **grande diversité de titres** d'œuvres de littérature de jeunesse, choisis pour la plupart dans les listes nationales pour les cycles 2 et 3, les titres pour le cycle 3 étant encore nettement majoritaires cependant. Très peu de titres ont été présentés plus de deux fois dans chaque jury, ce qui est un réel progrès par rapport aux années précédentes. Les œuvres « incontournables » du moment n'ont en effet pas été repérées par les jurys.

Les catégories roman, récit illustré et album restent majoritaires dans les titres choisis par les candidats, mais le théâtre et la poésie ont été mieux représentés cette année dans certains jurys, qui ont apprécié cette diversité : elle permet en effet aux candidats de proposer des choix personnels, des présentations originales et de mettre en valeur des compétences littéraires.

La Bande Dessinée n'est en revanche pratiquement pas représentée, sans doute parce que les candidats ont en règle générale assez peu de connaissances en arts visuels d'une part, et que la présentation d'une Bande Dessinée dans le cadre de cette épreuve est plus acrobatique..

Les œuvres du patrimoine littéraire classique sont très peu représentées.

Les thématiques développées sont elles aussi plus variées, et très peu de jurys signalent encore une tendance à traiter systématiquement de thèmes graves.

Les candidats ont témoigné en règle générale d'une bonne connaissance de l'œuvre choisie et fait la preuve le plus souvent que leur choix était approfondi.

Il convient de rappeler aux candidats qu'ils peuvent présenter des ouvrages en dehors des listes de référence. Certains d'entre eux ont ainsi pu mettre en évidence leur amour de la littérature et leur culture personnelle. Cela suppose toutefois que l'ouvrage choisi soit suffisamment riche pour permettre de développer une analyse littéraire et des interprétations.

Lecture à haute voix d'un extrait de l'ouvrage présenté.

La plupart du temps, les candidats ont choisi un extrait d'une longueur correspondant à la définition de l'épreuve (une vingtaine de lignes), et ont présenté au jury une copie lisible de cet extrait. Il est sans doute utile de préciser que si le jury doit pouvoir prendre connaissance de l'extrait et en suivre la lecture, il n'est pas influencé par la somptuosité de la présentation. On peut rappeler également que la photocopie d'œuvres entières est prohibée par la loi,

mais cet élément n'a pas été relevé cette année. Certains candidats proposent au jury un ou plusieurs exemplaires de l'œuvre étudiée, ce qui n'est pas obligatoire mais peut effectivement faciliter les échanges avec le jury dans l'entretien.

Peu de candidats cette année encore ont donné toute sa place à la lecture à haute voix, qui fait partie intégrante de l'épreuve. Le jury apprécie en effet la clarté de la lecture, la qualité de l'articulation, la pose de la voix, la capacité du candidat à respecter l'organisation syntaxique du texte, à en rendre le rythme, mais également la qualité de l'interprétation proposée, et les efforts pour proposer une lecture expressive.

On peut donc recommander aux candidats de choisir judicieusement dans l'économie générale de l'œuvre l'extrait dont ils présentent la lecture à haute voix, et de travailler la mise en voix de ce texte, la communication avec l'auditoire, l'expressivité, en s'entraînant concrètement. Lorsque l'extrait proposé est tiré notamment d'un texte de théâtre, il faut être capable de rendre perceptibles les personnages, sans lire les didascalies.

Aucun jury ne mentionne cette année en revanche le défaut qui consiste à « surjouer » le texte, ce qui est positif.

L'intitulé de l'épreuve place la lecture du passage en première partie de l'exposé. Cette année encore, on observe que les candidats ont fait varier davantage la place de la lecture à haute voix dans l'économie générale de leur exposé, et cela a donné souvent plus de sens à leur lecture, à leur propos. Cette modalité est donc à encourager.

Exposé

Les candidats ont incontestablement préparé cette épreuve avec soin. Ils ont construit des exposés structurés, au contenu clair et cohérent. Ils ont su majoritairement gérer le temps imparti avec précision.

Le plan de ces exposés reste assez uniforme : présentation de l'œuvre, de l'auteur et le cas échéant de l'illustrateur, lecture de l'extrait, résumé du livre, analyse littéraire le plus souvent assez descriptive, énumération des usages pédagogiques, le plus souvent articulés autour du dire/lire/écrire, mise en réseaux diversifiés avec d'autres œuvres, conclusion sur l'intérêt de l'œuvre choisie. On observe cette année toutefois un format d'exposé qui privilégie la dimension pédagogique de l'épreuve en dressant une liste d'activités possibles en classe sans relation explicite avec la spécificité de l'œuvre choisie. Cela ne correspond évidemment pas à l'esprit de l'épreuve.

Dans son ensemble, le jury regrette cette année encore le caractère stéréotypé des exposés. Les prestations qui ont pris de la distance par rapport aux formats d'exposés standards, et il y en a eu un nombre non négligeable, ont été valorisées (analyse littéraire et pistes pédagogiques non systématiquement dissociées, analyse dégagant deux ou trois traits caractéristiques envisagés des deux points de vue littéraire et pédagogique, chacun étant relié à un réseau de lectures, etc.).

Le temps imparti étant très court, les candidats ont la tentation de dire le plus de choses possible, le plus vite possible, et la plupart récitent de façon très scolaire ce qu'ils ont appris par cœur. Cela peut aller parfois jusqu'à la caricature, certains jurys parlant d'exposés « fourre-tout ». L'aisance à rendre le discours fluide et convaincant même s'il est appris par cœur fait la différence entre les candidats. Le jury est sensible également à l'aisance des candidats dans chacune des parties de l'épreuve, exposé et entretien avec le jury. Un trop grand écart de performance entre les deux parties de l'épreuve est au détriment du candidat. L'épreuve vise en outre à apprécier la capacité du candidat à mettre en évidence les raisons de son choix, ce qui sous-entend que la dimension de la réception du texte a toute sa place dans l'exposé. Les prestations mettant en évidence les grandes lignes de force de l'œuvre, et choisissant dans sa complexité **quelques** entrées en lecture particulièrement saillantes ont été très appréciées. C'est une approche réfléchie de l'œuvre qui est attendue, et non pas une accumulation d'informations dans chaque rubrique du plan.

Au cours de l'exposé, les candidats sont appelés à résumer les éléments essentiels de l'ouvrage choisi. Cette partie de l'exposé ne doit pas être sous-estimée. La capacité à construire un **résumé** synthétique, **en articulation avec les points mis en évidence dans l'analyse de l'ouvrage**, est appréciée très positivement par le jury.

L'analyse littéraire de l'ouvrage proposé est un critère très discriminant.

Les candidats se montrent dans l'ensemble capables de formuler une analyse narratologique satisfaisante, ils pointent très justement des notions telles que le point de vue, la focalisation narrative, l'énonciation, la figure littéraire, l'archétype, les temps du discours... . En revanche, ils font peu de remarques concernant la langue, l'écriture, le style des auteurs, mais ont quelques connaissances concernant les genres littéraires auxquels appartiennent les ouvrages présentés. La dimension symbolique du texte leur échappe souvent. Les exposés qui mettent ces éléments en valeur sont évidemment remarqués.

Lorsque l'œuvre choisie est un album, la plupart des candidats savent prendre en compte les illustrations, sans approfondir encore l'articulation texte-images pour en tirer des significations.

L'analyse porte sur l'ensemble de l'ouvrage, mais le jury attend également qu'elle mette en évidence le statut particulier de l'extrait lu par les candidats. Or, on constate souvent que les candidats n'ont pas réfléchi réellement à cette articulation, qui fait alors l'objet de questions dans l'entretien avec le jury.

On note une difficulté de certains candidats à bien distinguer ce qui est le « cœur » de l'œuvre et les thématiques présentes dans l'ouvrage. Ce n'est pas en effet l'accumulation des thématiques qui est attendue, mais la capacité du candidat à repérer les lignes de force de l'ouvrage.

Les enjeux et les valeurs portés par les textes sont dégagés de façon générale avec conviction, et ce sont les valeurs morales qui sont les plus développées. Le jury met l'accent sur la faiblesse des analyses esthétiques, proprement littéraires d'une part, ou du domaine plastique, visuel d'autre part. C'est une dimension de la littérature de jeunesse qui est encore mal connue ou comprise des candidats.

Les usages pédagogiques proposés par les candidats cette année relèvent encore souvent du catalogue d'activités, mais on observe moins la tendance à instrumentaliser la littérature dans le cadre de projets plus larges concernant un thème d'histoire (la guerre de 14-18...), de sciences (le développement durable...), ou d'éducation civique (la différence, la tolérance...).

Le jury apprécie les candidats qui savent, dans un catalogue d'activités possibles, choisir et développer celles qui correspondent réellement aux caractéristiques de l'ouvrage choisi et qui savent le justifier.

En effet, beaucoup de candidats font les mêmes propositions d'activités quelques soient les livres choisis (lecture à voix haute, résumé, débat interprétatif, écriture d'un extrait en changeant de point de vue, écriture d'imagination, écriture de la suite d'un épisode, rédaction du carnet de lecteur, portrait d'un personnage...) laissant supposer que les livres sont interchangeables. On attend d'eux au contraire qu'ils développent les activités susceptibles de contribuer à la compréhension par les élèves de l'ouvrage particulier qu'ils ont choisi.

Le débat interprétatif est souvent cité par les candidats, qui en maîtrisent rarement les objectifs et le font porter sur des aspects de l'œuvre qui ne sont pas toujours pertinents. Le carnet de lecteur est également cité, sans que les candidats témoignent d'une représentation précise de cet outil.

Cette partie de l'exposé mérite bien évidemment l'indulgence du jury puisque les candidats n'ont pas d'expérience de l'enseignement, mais leurs propositions d'activités, qui s'adressent à un élève idéal, le plus souvent de cycle 3, sans difficulté de lecture ni de compréhension, sont souvent assez naïves et superficielles.

La plupart des candidats proposent des **misés en réseau** d'ouvrages pertinentes, mais ceux qui connaissent très bien toutes les œuvres dont ils parlent se démarquent nettement des autres, de même que ceux qui hiérarchisent les réseaux en fonction de l'analyse de l'œuvre qu'ils ont conduite. Les jurys signalent moins cette année la tendance à proposer un grand nombre de mises en réseau possibles sans s'être approprié réellement les critères de regroupement des œuvres. En général, les candidats développent un ou deux réseaux, en précisant la nature des rapprochements effectués, d'ordre le plus souvent thématique, parfois littéraire. Les regroupements autour d'entrées littéraires sont appréciés par le jury, ils mettent souvent en évidence les qualités des candidats, leurs connaissances dans le domaine. Les regroupements par auteur sont également pertinents, mais le jury encourage les candidats à développer également des réseaux autour de genres littéraires, de procédés d'écriture, de constructions narratives... Il est recommandé également de ne pas négliger les œuvres du patrimoine littéraire classique dans ces regroupements. Certaines mises en réseau font intervenir astucieusement des œuvres picturales, de cinéma, etc., ce qui témoigne d'une ouverture culturelle appréciable.

Entretien avec le jury

Cette partie de l'épreuve doit permettre de vérifier qu'au delà du texte présenté, le candidat a su construire une culture véritable de la littérature de jeunesse et s'est doté d'une réflexion littéraire et didactique suffisante.

Ces éléments sont très discriminants.

En fait, le jury constate que si les candidats sont convaincants, souvent passionnés, lorsque les questions portent sur leur interprétation ou la justification de leurs choix, en revanche ils manquent encore souvent de références en dehors des œuvres qu'ils présentent. Certains candidats, plus rares il est vrai cette année, n'ont même pas lu les ouvrages qu'ils citent, et c'est évidemment irrecevable. Il vaut mieux avoir moins de références à proposer, et avoir approfondi la lecture des titres cités, ainsi que la nature des liens qui ont contribué à les regrouper.

De façon générale, les jurys observent que la connaissance de la littérature de jeunesse reste limitée. On ne peut qu'encourager les candidats à élargir leurs lectures, de façon à construire en amont de l'épreuve cette culture littéraire qui fait toute la différence entre eux. Connaître quelques univers d'auteurs de littérature jeunesse, divers ouvrages appartenant à un genre spécifique, ou mettant en scène des personnages caractéristiques, par exemple, facilite l'entretien avec le jury, qui porte souvent sur les liens de l'œuvre présentée avec d'autres œuvres de littérature de jeunesse, de littérature générale classique ou contemporaine ou avec d'autres domaines artistiques.

Les candidats doivent en effet élargir leurs références culturelles, et tisser plus naturellement des liens, lorsque cela s'y prête, avec les arts visuels notamment. La culture de l'image doit en effet avoir toute sa place. Les bons candidats se démarquent souvent par cette capacité à convoquer des œuvres dans différents domaines artistiques et culturels, en mobilisant leurs connaissances et leurs références.

L'entretien révèle par ailleurs la capacité de nombreux candidats à s'interroger à nouveau à l'occasion des questions posées par le jury, à préciser ou approfondir leurs analyses, et à engager un dialogue constructif.

C'est en effet un critère de l'épreuve d'entretien que d'être réceptif aux questions du jury, de moduler sa réflexion en acceptant parfois de prendre une direction différente de celle que l'on a préparée, et d'être ouvert à des questions qui peuvent porter sur la langue, l'écriture, les liens avec d'autres œuvres ou courants esthétiques, littéraires.

Même lorsque la culture dont ils font preuve reste superficielle, on observe de la part des candidats un réel intérêt pour la littérature de jeunesse et pour son enseignement, ce qui est un élément de satisfaction non négligeable pour le jury, cette année encore.

EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN 2^{ème} partie

Domaine de la Musique

Cette épreuve a été globalement réussie par les candidats puisque les moyennes des jurys des cinq départements de l'Académie de Nantes oscillent entre 12,75 et 14,05 pour une moyenne globale de 13,09.

Voici quelques résultats récapitulatifs :

	LOIRE ATLANTIQUE	MAINE ET LOIRE	MAYENNE	SARTHE	VENDEE
NOMBRE DE CANDIDATS	108	43	19	33	13
NOMBRE D'ABSENTS	0	4	0	0	0
MEILLEURE NOTE	20	18	19	20	17
NOTE LA PLUS FAIBLE	5,5	6	9	6	9
MOYENNE DU JURY	13,06	12,92	14,05	12,75	13,3
NOMBRE DE NOTES INFERIEURES A LA MOYENNE DU JURY		17	11	15	6
NOMBRE DE NOTES INFERIEURES A LA MOYENNE (10)	15	10	3	6	1
NOMBRE DE NOTES SUPERIEURES OU EGALES A 15	32	17	7	10	4
NOMBRE DE NOTES EXCELLENTEES (18, 19 et 20)	11	5	4	5	0

QUELQUES CONSEILS PERMETTRONT AUX CANDIDATS D'AMELIORER LEUR PRESTATION :

- **Interprétation de l'œuvre musicale :**

- Choisir une œuvre bien adaptée à ses propres capacités en privilégiant la qualité plutôt que la quantité.
- Ne pas hésiter à contrôler sa note de musique de départ à l'aide du clavier.
- Prévoir, de préférence, les supports partitions et textes en nombre suffisant pour tous les membres du jury.

- **Commentaire pédagogique :**

- Sélectionner, en relation avec les textes officiels, quelques pistes pédagogiques pertinentes en évitant un catalogue trop stéréotypé d'activités.
- Penser à ne pas négliger les cycles 1 et 2.
- Rester vigilant en ce qui concerne l'emploi de termes techniques pas toujours utilisés à bon escient.

- **Entretien avec le jury :**

- Se préparer à toute proposition d'écoute
- Pour les candidats instrumentistes, être prêt à chanter si nécessaire pour illustrer certains éléments d'analyse retenus dans cette seconde partie d'épreuve.
- Penser à élargir, dans la mesure du possible, le contenu pédagogique et culturel des réponses en les plaçant dans une perspective professionnelle de futur professeur des écoles.

**EPREUVE ORALE
DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE
SANS PROGRAMME**

Allemand

1. statistiques.

Epreuve obligatoire :

43 candidats présents, notes de 02 à 20, moyenne de 11. Des résultats contrastés, de nombreux candidats excellents, très peu de résultats moyens.

Epreuve facultative :

36 candidats présents, notes de 01 à 20, moyenne de 9,5. Même remarque : les résultats sont contrastés avec davantage de candidats faibles.

2. l'épreuve

rappel : l'épreuve dure 20 minutes et comporte d'abord une présentation du document par le candidat, ensuite la lecture d'un passage et enfin l'entretien avec le jury.

Présentation du document :

Il s'agit le plus souvent de textes tirés de journaux qui sont fréquemment remaniés pour les besoins de l'épreuve. Il est donc inutile d'insister sur la composition du texte comme on peut le faire pour l'explication d'un texte littéraire. Il suffit d'identifier rapidement le texte et de présenter le sujet de façon claire. Nous conseillons d'éviter de réutiliser des expressions tirées du texte que l'on n'a pas comprises. Cela peut donner lieu à des non-sens ! Il vaut mieux reformuler avec le vocabulaire que l'on maîtrise et utiliser son bon sens quand on n'a pas tout compris ! De la même façon, il vaut mieux éviter des structures trop littéraires qui enchaînent de nombreuses subordonnées. Ces phrases ne relèvent pas du registre de la langue orale et sont souvent une source d'erreur. Ces très longues phrases sont aussi difficiles à comprendre et le candidat a tendance à oublier un élément en cours de route, le plus souvent le verbe. Il vaut découper ces structures et faire des phrases plus brèves et plus faciles à comprendre lors d'une épreuve orale. Ensuite, le candidat a la possibilité dans son exposé de donner un avis personnel et pourquoi pas de problématiser le sujet du texte. Ceci permettra d'enchaîner plus aisément pendant l'entretien.

Lecture :

Nous conseillons aux candidats de revoir la lecture de tout ce qui est chiffré : date, année, heure, prix...

Date : am 16. November : am sechzehnten November

Années: 2008: zweitausendacht mais 1989: neunzehnhundertneunundachtzig

Heure: 10:45 Uhr se lit „zehn Uhr fünfundvierzig“

Prix: 3,50 Euro se lit « drei Euro fünfzig »

La lecture des mots d'origine étrangère peut poser problème. En règle générale, on essaie de respecter la prononciation d'origine, notamment pour les mots anglais : website se lit comme en anglais, le mot allemand Webseite existe également.

Les mots empruntés au français gardent leur prononciation :

comme par exemple « Journalist », « Restaurant ».

Mais un mot comme « Projekt » se lit à l'allemande, il est assimilé à la langue allemande.

Nous invitons les candidats à faire attention aux voyelles allemandes qui peuvent être infléchies ou non, et cela est toujours indiqué par l'orthographe.

Il ne faut pas confondre « der Baum » (arbre au singulier) et « die Bäume » (au pluriel) ou encore « er konnte » (il pouvait) et « er könnte » (il pourrait). L'inflexion est toujours chargée de sens et un mauvais emploi peut produire un contre sens.

Enfin, la lecture du groupe «ch » a parfois été problématique. Il dépend de la voyelle qui précède. Si celle ci est fermée, on prononce le « Ich-Laut » comme pour le verbe « bestechen » et également le mot « Bestechung ».

Entretien :

Nous avons constaté avec plaisir que les candidats même faibles se défendaient dans l'ensemble bien pendant l'entretien. Cette partie était bien souvent meilleure que l'exposé qui précédait.

Nous rappelons nos attentes pendant l'entretien :

- Le candidat doit être capable de comprendre des questions courantes sans que le jury ait besoin de reformuler.
- Le candidat doit être familiarisé avec le vouvoiement et comprendre quand on s'adresse à lui personnellement.
- Il doit être capable de réagir de façon spontanée et avoir des connaissances sur le monde.

Les textes sont le plus souvent tirés de journaux récents et traitent des problèmes de l'actualité des pays germanophones. Il est donc indispensable de s'informer sur cette actualité. On attend par exemple des candidats d'être au courant des dirigeants politiques des pays concernés : Allemagne, Autriche et Suisse. De connaître les villes importantes et de savoir les placer. De connaître l'histoire récente de l'Allemagne. Un jeune adulte français devrait pouvoir citer quelques auteurs allemands, connaître des peintres célèbres, des compositeurs et aussi la musique actuelle. Il doit aussi avoir des connaissances sur les habitudes alimentaires, les traditions et le système scolaire des pays germanophones.

Quelques expressions erronées qui revenaient fréquemment :

- Attention aux verbes de déplacement : « gehen » est réservé au déplacement à pied ! Pour les grands trajets, il faut utiliser « fahren » ou éventuellement « fliegen » (avion).
- Nous avons constaté un mauvais emploi du verbe « lernen ». Il faut utiliser « erfahren », si l'on veut dire que l'on a appris une information nouvelle.
- Il est bon de revoir les noms de pays en allemand. On dit « Kroatien » et non « Croatia », on dit « Russland » et non « Russia ».
- Certains verbes posent des problèmes de construction : « sich interessieren **für** », « sich kümmern **um** » : *Wofür interessieren Sie sich ? Ich interessiere mich sehr **für***

*Politik. Er liest dieses Buch, weil er sich **für** Deutschland interessiert. Die Mutter kann sich nicht **um** die Tochter kümmern. Der Vater, der sich morgens **um** die Tochter kümmert, arbeitet in einer Bar.*

En conclusion, nous pensons qu'une préparation sérieuse est indispensable. Si le contact avec la langue allemande est lointain, il est conseillé de rafraîchir ces connaissances à la fois linguistiques et culturelles.

Anglais

Recommandations à l'attention des futurs candidats

1. L'épreuve prend appui sur la note de service n°2005-083 du 16 mai 2005 relative aux programmes permanents des concours de recrutement de professeurs des écoles (BOEN n°21 du 26 mai 2005).
Il importe de s'y référer.

2. Le niveau requis pour cette épreuve correspond au **niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence** pour l'épreuve obligatoire comme pour l'épreuve facultative.

Le déroulement de l'épreuve

La présentation des grandes lignes du texte

Une fois les grandes lignes du texte dégagées, il importe de structurer son exposé, de dégager une problématique et de respecter le temps imparti. La paraphrase est à éviter. Il importe également de se dégager de ses notes. Elles constituent simplement des repères permettant d'articuler son discours.

Les prises de position personnelles sur les textes sont appréciées. Elles peuvent servir de points d'appui lors de l'entretien.

La lecture orale doit faire l'objet d'un entraînement préalable de la part des candidats tout d'abord par l'écoute de divers supports, puis par l'enregistrement et la réécoute de ses propres performances.

Même si l'épreuve se déroule à partir d'un support écrit, il est recommandé aux candidats d'écouter très régulièrement la langue authentique (radio, films en VO, podcasts...) afin de pouvoir reproduire correctement les schémas intonatif et accentuel et la bonne réalisation des phonèmes.

L'entretien doit permettre au candidat de montrer sa capacité à développer, à argumenter sur la (les) problématique (s) qui se dégagent du texte, à émettre un point de vue personnel, mais le candidat doit également savoir prendre en compte les questions du jury.

Il est apprécié que le candidat puisse, dans la mesure du possible, rattacher tel aspect du texte à son expérience personnelle.

Par ailleurs, il est attendu que le candidat ait des connaissances culturelles élémentaires sur les pays anglo-saxons.

Les candidats sont globalement d'un meilleur niveau qu'il y a deux ans. On voit qu'ils ont pris en compte l'obligation de préparer l'épreuve et donc d'enseigner une langue.

On note cependant chez un certain nombre de candidats un lexique très pauvre et des difficultés en ce qui concerne l'utilisation des temps en particulier le passé.

Enfin cette épreuve doit permettre au candidat de mettre en valeur ses qualités quant à son savoir-être (écoute, attitude, regard, voix...).

- Les résultats sont en amélioration par rapport à la session de juin 2007 :
 - 2007 : 11,7 de moyenne académique
 - 2008 : 12,36 de moyenne académiqueUne meilleure préparation des candidats est observée.
- Les mêmes commentaires s'appliquent à l'épreuve facultative. Cependant comme l'an passé, les résultats sont en léger retrait :
 - 2007 : 10,8 de moyenne académique
 - 2008 : 12 de moyenne académique
- Troisième voie 2008 : 13,20

Espagnol

Conseils à donner aux futurs candidats

Se référer à l'Arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation des épreuves du concours de professeurs des écoles (B.O.E.N. N°21 du 26 mai 2005).

Concernant ces épreuves, il est exigé une correction et une richesse de langue correspondant au niveau B2 du *CECRL* (réf. P.26 et 27 de ce document) : de vagues souvenirs scolaires ne permettent pas la compréhension d'un texte en langue espagnole, sa présentation pendant 5 minutes et des échanges oraux pendant un quart d'heure...

Ce degré de compétence concerne tout autant l'épreuve obligatoire que l'épreuve facultative.

Nous rappelons aux candidats qu'ils doivent démontrer leurs capacités à communiquer : cela passe par des efforts conséquents pour prendre part à une conversation, développer l'exposé en approfondissant les thèmes abordés, justifier et argumenter les idées elles-mêmes étayées par des exemples pertinents, défendre un point de vue,....ne pas oublier les aspects non verbaux, pris en compte dans l'évaluation de cette prestation : la voix, le regard, l'attitude enjouée du candidat.

Le candidat doit montrer sa présence, évitant l'apathie ou les réponses monosyllabiques constatées parfois : **les connaissances linguistiques sont essentielles sans être suffisantes.**

Nous recommandons la consultation du document d'accompagnement des programmes *l'Espagnol à l'école primaire*.

Le déroulement de l'épreuve

A / Présentation du texte :

Il est nécessaire d'effectuer une présentation argumentée et structurée respectant le temps demandé, soit **5 minutes**, ni plus ni moins, et de **ne pas lire ses notes !** La capacité à prendre la parole en continu ne doit pas se résumer à une lecture du brouillon réalisé lors de la préparation.

Le texte doit tout d'abord être présenté et exposé dans ses grandes lignes, en évitant la paraphrase. Les capacités à mettre en évidence les principaux éléments, les éventuelles tensions entre les idées, les aptitudes à dégager une problématique et à exposer rapidement

son point de vue au moment de la conclusion sont particulièrement appréciées. Des prises de positions personnelles peuvent fournir le prétexte à des échanges dans le cadre de l'entretien qui suit avec le jury.

B / Lecture à haute voix d'un extrait :

Les candidats doivent lire un extrait de 5 à 7 lignes choisi par le jury à partir du texte présenté.

Cette lecture peut être, elle aussi, préparée, en s'entraînant à lire à haute voix afin d'atteindre la fluidité et la qualité expressive qui seront appréciées. La lecture du document est un moment important de l'épreuve, permettant notamment d'évaluer la maîtrise de la langue sur le plan phonologique (accentuation, intonation et prononciation).

Ecouter la radio, voir des émissions ou des films en V.O. amélioreront la compréhension comme la phonologie ; les jurys constatent des erreurs récurrentes (confusions de phonèmes [j] et [g] différents du [r] comme dans [mujeɾ] et non [mureɾ]) ainsi que des difficultés à lire des nombres en espagnol.

C / L'entretien avec le jury :

Le candidat ne peut se contenter de réponses brèves à des questions qui sont volontairement *ouvertes* : il doit montrer ses capacités de compréhension et d'argumentation structurée ainsi que son aptitude à « rebondir », à saisir les occasions d'exprimer des points de vue, à donner des exemples, à **approfondir ses idées** ; se méfier des généralités excessives et des visions stéréotypées.

Il faut aussi savoir « entendre » les questions et les ouvertures du jury, développer d'autres arguments, se détacher de ses notes : il y a toujours matière à creuser, à élargir....

Il est également important pour le candidat de suivre régulièrement l'information et de ne pas négliger la connaissance du monde hispanique (Espagne et Amérique Latine : aspects géographiques, culturels et de civilisation, faits de société liés à l'actualité récente). Nous l'encourageons à mettre en valeur son expérience personnelle.

Le document d'accompagnement de l'espagnol cité ci-dessus donne aussi quelques pistes culturelles.

Nous rappelons enfin que cette épreuve – orale – doit mettre en valeur le savoir être du candidat (capacités d'écoute, d'élocution, de présentation, de règles de politesse...).

Italien

Les résultats sont cette année assez satisfaisants dans l'ensemble puisque la moyenne de l'épreuve est de 12.7 :

Moyenne des candidats présentant l'italien en option obligatoire : 12 (7 candidats).

Moyenne des candidats présentant l'italien en option facultative : 13 (16 candidats).

Les notes s'échelonnent par ailleurs de 6.5 à 19.

Les candidats se montrent plutôt à l'aise dans la première partie de l'épreuve : en effet le texte est en général bien compris (un seul candidat a fait plusieurs contresens), le compte-rendu est convenable et dans l'ensemble bien organisé.

Les résultats sont en revanche plus hétérogènes quant à la capacité d'interaction : faute de moyens linguistiques et/ou parfois de connaissances sur le thème, certains candidats ont des difficultés pour formuler un discours suffisamment riche et argumenté.

D'un point de vue linguistique, la grammaire est trop souvent incertaine notamment en ce qui concerne les accords et l'emploi du subjonctif (y compris dans des structures syntaxiques qui requièrent le subjonctif en français). Quant à l'accentuation et à la phonologie, elles sont assez fréquemment négligées ce qui semble regrettable pour des candidats qui peuvent être amenés à faire découvrir une langue étrangère à leurs élèves. Une bonne prononciation et une bonne intonation ont par conséquent été valorisées.

Portugais

Quatre candidats se sont présentés à l'épreuve de portugais pour le CRPE 2008 de l'Académie de Nantes.

On sent chez eux un manque de préparation à l'épreuve. Sans doute n'ont-ils pas suivi de cours de portugais. Cependant, je conseille vivement aux candidats de s'inscrire au CNED, pour améliorer et renforcer leurs connaissances lexicales et grammaticales. Aussi, avec les moyens modernes dont nous disposons actuellement, il faut que les candidats prennent l'habitude de lire des journaux, écouter la radio, regarder la télévision en portugais. Il ne suffit pas d'avoir quelques notions de la langue pour pouvoir se présenter de manière efficace à l'épreuve. Les candidats font trop souvent preuve d'approximations, ce qui démontre une faible maîtrise de la langue qui repose bien souvent sur des bases mal acquises.

Quant à l'épreuve proprement dite, on attend des candidats un peu plus de perspicacité pour tirer parti d'un texte qui peut sembler banal et anodin.

Il faut que les candidats restent simples et spontanés, sans chercher à faire des phrases trop compliquées, bien au contraire : il faut faire des phrases simples et claires et grammaticalement correctes, ce qui n'est pas toujours le cas. Il faut, aussi, savoir prendre des initiatives au niveau de la parole et des idées, savoir prendre position par rapport au texte et savoir la défendre. Malheureusement, il incombe bien souvent au jury de poser des questions...beaucoup de questions pour faire parler les candidats.

En conclusion, il apparaît que les candidats sont mal préparés à l'épreuve parce qu'ils n'ont pas suivi un enseignement «classique» en portugais sans doute par faute de lycées qui proposent cette langue vivante. Cependant, on attend quand même pour un concours de ce niveau une plus grande aisance de la part de certains candidats à s'exprimer.